



## ASSOCIATION DES SCLÉRODERMIQUES DE FRANCE

Déclarée d'utilité publique par décret du 20/01.04 (Publié au JO du 27.01.04)  
Agrément de Santé (Publié au JO du 5.07.2017)

Siège social : chez M Claude GINOUX  
Résidence les terres de Bourgogne 34-36 rue des Montardoins 89000 AUXERRE  
Tél : 0820 620 615

SIRET : 444 319 750 00030

<http://www.association-sclerodermie.fr>

### APPEL A PROJET "JEUNE CHERCHEUR" DOSSIER DE REPONSE

#### Préambule

Le présent dossier doit fournir l'ensemble des éléments nécessaires à l'expertise scientifique et à la faisabilité de la recherche que vous souhaitez effectuer.

Les dossiers des projets présentés dans le cadre de l'appel à projet "jeune chercheur" ne seront examinés que s'ils sont complets.

Votre dossier de réponse complet doit comporter :

- I. Titre du projet – informations générales - organismes - résumé du projet (en anglais et en français)
- II. Le projet de recherche peut être soumis en anglais ou en français mais avec une préférence pour un texte en anglais afin de faciliter l'expertise externe
- III. Organisme gestionnaire
- IV. Les documents devant accompagner la candidature

Le dossier de réponse doit être soumis **en version électronique** (au format Word ou PDF) à l'**adresse**

[recherche@association-sclerodermie.fr](mailto:recherche@association-sclerodermie.fr)

**La date limite de réception est fixée au :  
mercredi 28 février 2018**

Les projets soumis seront audités par deux experts nationaux ou internationaux selon la grille suivante : intérêt scientifique, méthodologie, faisabilité, intérêt pour les malades, budget, chaque item étant noté de 0 à 4.

Au vu de ces rapports d'expertise, le Conseil Scientifique de l'ASF soumettra au bureau de celle-ci une hiérarchisation des projets en fonction de leur intérêt global pour les malades.

Les experts sont choisis par le Conseil Scientifique, leurs noms ne sont pas connus de l'équipe dont ils audient le projet.

Les noms des chercheurs dont les projets ont été retenus pour financement par le bureau de l'ASF seront disponibles sur le site de l'ASF.

Les candidats non retenus, mais dont le projet jugé des plus intéressants pour la connaissance de la maladie, pourraient se voir proposer un financement dans le cadre des projets de recherche annuels de l'ASF.

Après leurs publications, les projets financés seront également accessibles sur le site de l'ASF :

<http://www.association-sclerodermie.fr>

et un résumé, rédigé par le bénéficiaire du financement, pourra être publié dans le petit journal de l'ASF.

**I : titre du projet – informations générales - organismes - résumé du projet**

Titre du projet :

**Informations générales sur le candidat :**

Prénom et nom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Adresse de courriel :

Cursus (Titres universitaires et hospitaliers, ainsi que leurs dates d'obtention)  
Merci d'indiquer votre statut à la date du financement demandé.

**Responsable du projet / Directeur de thèse :**

**Composition de l'équipe du projet :**

Nom et prénom,	Grade et/ou titres universitaires	Appartenance administrative	% du temps consacré au projet	Signature des participants

**Unité de recherche actuelle :**

**Directeur :**

Adresse :

Téléphone :

Adresse de courriel :

**Unité de recherche où sera effectué le travail de recherche :**

**Directeur :**

**Directeur d'unité :**

**Directeur de thèse ou de master :**

Adresse :

Téléphone :

Adresse de courriel :

**Résumé du projet en français  
(ne pas dépasser 500 mots)**

**Résumé du projet en anglais  
(ne pas dépasser 500 mots)**

## II : projet de recherche

Il devra décrire en anglais les aspects scientifiques et pratiques : état de l'art => hypothèse => objectifs => critères d'évaluation, de jugement, méthodes d'investigations => statistique ; choix de la population, taille de l'effectif, modalités de recrutement des patients, éléments de calendrier du projet, retombées possibles.

*Insérer ici le projet scientifique en utilisant la police « Times New Romans » 11 interligne 1,5 max 12 pages avec la bibliographie*

### III - Organisme gestionnaire

Choisir l'une des deux possibilités suivantes (cocher l'une des deux cases au §1 ou au §2) :

1. Versement des fonds directement au jeune chercheur car droits sociaux en cours (fournir l'attestation de mise en disponibilité). *Dans ce cas, il sera demandé au jeune chercheur d'indiquer ci-après et dans les grandes lignes, l'utilisation qui sera faite des fonds attribués par l'ASF.* \*
2. Versement via le gestionnaire (association, université, INSERM, etc.) : merci de préciser lequel et de communiquer les coordonnées complètes (adresse et n° de téléphone). \*

Pour la seconde possibilité :

1. Les fonds peuvent être utilisés soit pour salarier le jeune chercheur soit pour acheter des consommables, des fournitures directement en lien avec les travaux du jeune chercheur
2. Il est souhaitable de présenter une évaluation des frais liés à la recherche avec un descriptif détaillé et argumenté de l'utilisation prévisionnelle des fonds demandés à l'ASF ou d'indiquer que le jeune chercheur sera salarié de l'organisme gestionnaire.
3. Sauf accord de l'ASF, ce financement ne permet pas l'achat d'équipement spécifique pour cette recherche.
4. Ce financement ne permet pas l'achat de fournitures de bureau ou informatique, etc.
5. Le financement des frais tels que, gestion du dossier, traduction, publication, participation à un congrès, assurance, conservation, archivage, etc. pourra être accepté à titre exceptionnel.
6. A l'issue de la période de recherche ou au moment de la publication liée à cette recherche, le bénéficiaire du financement s'engage à adresser à l'ASF tous les justificatifs financiers de ses dépenses et à reverser l'éventuel trop perçu.
7. Montant global du budget : .....€
8. Montant du budget demandé à l'ASF : .....€
9. Un projet de financement global du projet et faisant apparaître toutes les dépenses poste par poste sera présenté ci-après

## IV - Les documents devant accompagner la candidature

Les documents listés ci-après doivent impérativement accompagner votre candidature à l'appel à projet "Jeune chercheur" :

1. Lettre de motivation
2. Liste des publications et interventions de vous-même et de votre directeur de thèse (5 dernières années)
3. Attestation(s) de diplôme(s)
4. Lettre de recommandation du directeur de thèse
5. Lettre de recommandation du directeur de laboratoire
6. Votre CV à jour à la date du dossier.

+++++

Fait à :

Le :

Signature du jeune chercheur

Signature du directeur de thèse